

Bordeaux, le 22 mai 2021.

REACTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX A LA SITUATION DU CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX

Nous prenons acte de la décision du Maire de Bordeaux de porter plainte contre X pour escroquerie, abus de confiance et prise illégale d'intérêts à la suite de la publication du rapport d'inspection de l'ACPR relatif au crédit municipal de Bordeaux.

Nous sommes très préoccupés par les conséquences et les suites de ce rapport qui confirme des manquements « nombreux et graves » dans la gestion du crédit municipal.

Nous avons dès le mois d'avril interpellé, par courrier, le Maire de Bordeaux de cette situation alarmante et, à cette occasion, nous avons demandé que toute transparence soit faite sur la gestion de l'établissement public.

Etant resté sans réponse, nous avons porté à la connaissance du conseil municipal, le 4 mai dernier, cette question. Nous avons alors demandé au Maire d'une part, de nous exposer la position actuelle du crédit municipal aussi bien sur les comptes et les éléments d'exposition en termes de risques financiers, les éventuels retours de l'autorité bancaire de tutelle et les différentes enquêtes administratives et judiciaires qui ont été effectuées depuis 2019 et d'autre part, de diligenter un audit.

Nous demandons que toute la lumière soit faite sur les raisons de cette dérive et les conséquences demain pour les Bordelaises et Bordelais.

Contact presse :

Pauline Gamblin
0614620053